

# Ukraine : interpellation d'une figure de la criminalité organisée bulgare

## Description

Le 7<sup>er</sup> septembre 2021, les unités spécialisées de la police ukrainienne ont procédé dans la région de Kiev à l'interpellation d'Evelin Banev alias «Brendo». Ce ressortissant bulgare âgé de 56 ans était recherché par Interpol depuis 2016 pour son implication dans un trafic international de cocaïne. L'intéressé, qui a été condamné en Bulgarie et a fait l'objet de poursuites en Italie et en Roumanie, vivait dans la clandestinité, dans une maison louée près de Kiev, sous une fausse identité.

Après une formation de lutteur, «Brendo» s'est lancé dans des affaires et a fait fortune en investissant dans des projets immobiliers à Sofia et sur la mer Noire entre 1995 et 2000, lors de la bulle internet. Ce parcours a éveillé les soupçons des services de sécurité : en effet, de nombreux nouveaux riches des années 1990, notamment les anciens sportifs de haut niveau, étaient liés à la criminalité organisée bulgare.

Mais, ce n'est qu'en 2007, que le Parquet s'est réellement intéressé à Evelin Banev et l'a poursuivi pour association de malfaiteurs et blanchiment d'argent. L'affairiste s'est défendu en indiquant qu'il avait été victime d'une machination judiciaire après avoir refusé de témoigner contre les frères Margin (Krassimir et Nikolay Marinov), deux des figures de la criminalité organisée bulgare. Pendant que l'instruction judiciaire suivait son cours en Bulgarie, il a été extradé en Italie, où il a été condamné à 20 ans de prison par le tribunal de Milan en juillet 2013, avant que la Cour de cassation italienne n'annule cette condamnation pour manque de preuve. Libéré, «Brendo» a pris la fuite afin d'échapper à la justice bulgare. Entre temps, la Cour d'appel italienne a confirmé sa peine de 20 ans de prison en 2016, la justice roumaine l'a jugé et condamné par contumace à 10 ans et 6 mois d'emprisonnement et, *in fine*, il a été également condamné à 6 ans de prison pour blanchiment d'argent provenant d'un trafic de stupéfiants par la Cour suprême de Bulgarie en 2018.

**Sources** : *Apostrophe.ua, Novyny, Fokus, Antena 3.*

**date créée**

28/09/2021

**Champs de mots**

**Auteur-article** : Stéphane Altasserre